E4.e Proportion d'élèves ayant eu un dépistage positif de la vue ou de l'ouïe, selon la commune de résidence (et le secteur pour la Ville de Genève), moyenne 2017-18 et 2018-19

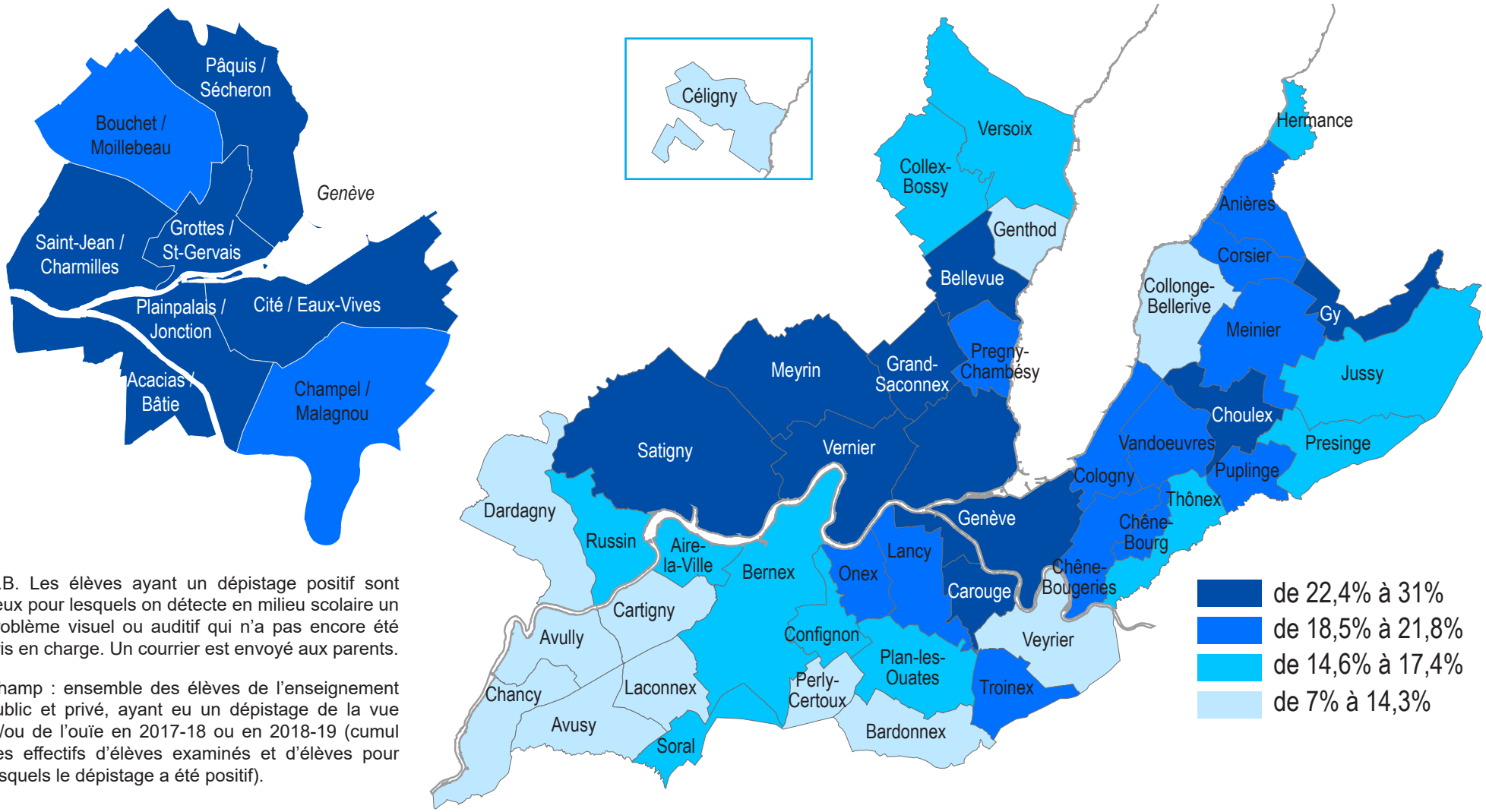

N.B. Les élèves ayant un dépistage positif sont ceux pour lesquels on détecte en milieu scolaire un problème visuel ou auditif qui n'a pas encore été pris en charge. Un courrier est envoyé aux parents.

Champ : ensemble des élèves de l'enseignement public et privé, ayant eu un dépistage de la vue et/ou de l'ouïe en 2017-18 ou en 2018-19 (cumul des effectifs d'élèves examinés et d'élèves pour lesquels le dépistage a été positif).

Source : Office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ) - Unité Vue et Ouïe/SISE ; SRED/nBDS

date de mise à jour : décembre 2020

© Service de la recherche en éducation (SRED)